

Note

« Lexique-grammaire et adverbes : deux exemples »

Maurice Gross

Revue québécoise de linguistique, vol. 15, n° 2, 1986, p. 299-310.

Pour citer cette note, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/602573ar>

DOI: 10.7202/602573ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LEXIQUE-GRAMMAIRE ET ADVERBES : DEUX EXEMPLES

Maurice Gross*

La théorie du lexique-grammaire (M. Gross 1975) repose sur l'hypothèse que l'unité significative du lexique est la phrase simple.

Cette hypothèse est immédiatement confirmée par la nature du verbe. Le verbe est indissociable de son sujet et de ses compléments spécifiques (quand il y en a), aussi y a-t-il équivalence entre l'unité lexicale verbe et l'unité lexicale phrase simple. La même observation vaut pour les adjectifs entrant dans des phrases en *être Adj.*

L'hypothèse de base a encore reçu une confirmation dans le cas d'importantes classes de substantifs. Il n'était pas évident que les entrées du lexique qui correspondent à des noms comme *vacances*, *courage* ou *entourloupette* soient des phrases simples où ces noms auraient une position caractéristique. La notion de verbe support (Z.S. Harris (1964, 1976), M. Gross (1975), R. Cattell (1984)) a permis cette extension, et les entrées de ces trois exemples sont en fait :

Max est en vacances.

Max a du courage.

Max a fait une entourloupette à Luc.

De nombreuses études ont montré que les verbes supports *être Prép*, *avoir* et *faire* ont une extension importante (L. Danlos (1980), J. Giry-Schneider (1978, 1984), G. Gross (1982), G. Gross et R. Vivès (1986), M. Gross (1981b), J. Labelle (1974), A. Meunier (1977), D. de Négroni-Peyre (1978), R. Vivès (1983)).

La même question se pose pour les adverbes : si les adverbes sont des éléments du lexique-grammaire, que sont les phrases simples où ils entrent ?

* Unité associée No 819 du C.N.R.S., associée à l'Université Paris 7.

Nous avons appliqué la description de Z.S. Harris (1964, 1976) au français (M. Gross (à paraître)) et nous avons constaté que dans de nombreux cas il était possible de justifier l'existence d'un verbe support pour les adverbess. Nous présentons ici deux analyses qui confirment la théorie.

1. Adverbes de temps dans des phrases figées

Considérons les phrases :

- (1) Il y a un an que Max est parti.
- (2) Cela fait un an que Max est parti.

Elles sont synonymes et ont des propriétés formelles voisines. Elles ont toutes deux des sujets impersonnels figés, et elles acceptent toutes deux une série de termes idiomatiques de temps :

- (3) (Il y a, cela fait) $\left. \begin{array}{l} \text{belle lurette} \\ \text{un bail} \\ \text{une éternité} \\ \text{une (paye, paille)} \\ \text{longtemps} \\ \text{un temps fou} \end{array} \right\} \text{que Max est parti.}$

Ce sont là des raisons suffisantes pour supposer qu'une relation les lie. De plus, on peut insérer dans (1) et (2) le terme figé *de cela (de ça)*, et devant *que* le terme *depuis*, les deux s'excluant :

- (4) (Il y a, cela fait) (de cela un an, un an de cela) que Max est parti.
- (5) (Il y a, cela fait) un an depuis que Max est parti.
?* (Il y a, cela fait) un an de ça depuis que Max est parti.

Ces formes restent synonymes de (1)-(2). La forme *que P* est contrainte du point de vue de son contenu en adverbess :

* (Il y a, cela fait) un an que Max est parti depuis un mois.

elle semble donc proche d'une relative, où d'une pseudo-relative qui aurait subi l'extraction de ce complément de temps.¹ Inversement, on pourrait considérer que la forme *que P* contient une phrase *P* élémentaire et que les phrases (1) et (2) sont des formes de base pour les adverbes de durée et les phrases comme

Max est parti depuis un mois.

en seraient alors dérivées.

Les formes (1) et (2) ont été classées comme phrases figées de types respectifs COE et COQ (M. Gross 1981a).

Il existe des formes adverbiales qui sont visiblement apparentées aux phrases (1), (2) et (3) :

$$(6) \quad [\text{Max est parti}] \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{cela fait} \\ \text{il y a} \end{array} \right\} \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{un an (E, de cela)} \\ \text{belle lurette} \\ \text{un bail} \\ \text{une éternité} \\ \text{etc.} \end{array} \right\}$$

D'un point de vue formel, les constructions figées sont des adverbes phrastiques de type PF (M. Gross (à paraître)). Nous les analyserons comme des réductions des phrases de type (1)-(2). Notons déjà que dans le discours

Max a fini par entrer à l'hôpital, cela faisait un an qu'il souffrait.

le deuxième membre a une mobilité d'incise :

Max, cela faisait un an qu'il souffrait, a fini par entrer à l'hôpital.

Nous partirons du discours :

Max est parti, (il y a, cela fait) de cela belle lurette qu'il est parti.

1. L'existence de la forme, de niveau populaire :

Ça fait depuis un mois que Max est parti.

est un argument en faveur d'une extraction de l'adverbe *depuis un mois*. Cette opération toutefois ne suffit pas à rendre compte de (5).

nous y effaçons la partie *que P*, où *P* est une répétition du premier membre, et nous obtenons les formes à adverbe (6), où l'adverbe a toujours une mobilité d'incise. L'éventuel rôle coréférentiel de *de cela* n'est pas clair, il semble complémentaire de *aujourd'hui* dans certaines expressions :

?*Max est parti, il y a de cela aujourd'hui belle lurette.
Max est parti, il y a un an de cela aujourd'hui.

Remarque

On notera la difficulté qu'il y a à attacher des étiquettes sémantiques aux formes examinées. On pourrait ainsi parler d'adverbe de durée révolue, attachée à l'action accomplie de *P*, on observe en effet des restrictions comme :

*(Il y a, cela fait) belle lurette que Max partira.

Toutefois, on se gardera bien de lier un tel sens à la partie nominale (*an, belle lurette*) de ces constructions. On observe en effet avec les mêmes termes (figés ou non) d'autres formes d'adverbes avec d'autres sens :

Max ne reviendra pas d'ici belle lurette.
*Max n'est pas revenu d'ici belle lurette.

2. Interrogation des adverbes de temps, réponses

Nous avons noté comme figées des formes :

- (1) Il est quelle heure?
- (2) On est quel jour?
Nous sommes quel jour?

Les sujets sont en effet figés avec *être* : dans (1), on a *il* impersonnel; dans (2), on observe, par exemple :

*Max est quel jour?

où ce sont des formes interrogatives portant sur des dates; mais on en trouve d'autres :

Max a quel âge?

Max a quelle taille?

Les formes du type (1) et (2), représentées dans CO, ont été choisies avec cet ordre «déclaratif» des mots, mais les phrases avec inversion existent et sont régulièrement formées :

Quelle heure est-il? etc.

et d'autres interrogations sont possibles sur les dates. On notera encore les dialogues :

— Nous sommes (E, *à, *en) quel mois?

— Nous sommes en mai.

— Nous sommes au mois de mai.

— On est (E, en) quelle année?

— On est en 1984.

— On est en quelle saison?

— En hiver.

De même, les dates interviennent dans d'autres formes :

À quelle heure viendra Max?

Quel jour Max viendra-t-il?

— (À quel moment, à quelle époque, quand) Max viendra-t-il?

— (En, au mois de, dans le courant du mois de) mai.

Les réponses à ces questions sont contraintes de façon irrégulière par rapport au cas libre, où *quel* apparaît en distribution complémentaire avec un modifieur :

— Tu as suivi quel cours?

— (E, J'ai suivi) (E, le cours de) syntaxe L307.

Dans cette réponse, il est possible de ne pas répéter le *N* = : *cours* sur lequel porte l'interrogation. Mais dans la réponse à (1)

(3) — Il est trois heures.

le $N =$: *heures* interrogé est obligatoirement répété (mais pas en anglais); dans la réponse à (2)

(4) — On est mardi 3 mai 1984.

le $N =$: *jour* interrogé est interdit :

— *On est le jour (de, du) mardi 3 mai 1984.

Si les questions sont considérées comme figées, il paraît normal de traiter les réponses comme figées également. Examinons les conséquences d'une telle proposition.

La réponse (3) à (1) pourrait être notée de façon générale par :

(3a) Il est $Dnum$ heures.

Mais cette formulation présente plusieurs imprécisions :

— elle ne donne pas les limites de $Dnum$ qui sont :

$$0 < Dnum < 24$$

— les modifieurs des heures : *minutes, secondes, dixièmes, centièmes, etc.* ne sont pas prévus :

(5) Il est seize heures (E, et) trois minutes (E, et) cinq secondes (E, et) sept dixièmes.

Le système des modifieurs dépend de la manière de diviser la journée :

— les termes de temps qui apparaissent dans (5) correspondent à une division «savante» de la journée en 24 heures, l'heure en 60 minutes, la minute en 60 secondes, la seconde en dixièmes, centièmes, etc. de seconde;

— la division «familiale» de la journée, se fait en deux fois 12 heures, on a la condition numérique :

$$1 < Dnum < 12$$

Dans ce dernier système, *zéro heure* et *douze heures* sont interdits et remplacés par *minuit* et *midi*. Les modificateurs des heures sont différents de ceux du système «savant». Ces modificateurs comportent une division en quarts d'heure exprimée par *et demi*, *et quart*, *moins le quart*, *trois quart* : *une heure et demie*, *six heures et quart*. Il s'y ajoute certains numéraux *cing*, *dix*, *vingt* non suivis du *N* = : *minutes* : *une heure moins cinq*, *six heures dix*.

On notera l'existence de contraintes de niveau de langue entre la question et les réponses des deux systèmes qui, en principe, n'interfèrent pas. La question sans permutation

Il est quelle heure?

appartient au niveau familier. Elle semble impliquer l'utilisation de la division de la journée en deux fois douze heures. La réponse

Il est treize heures et trente minutes.

apparaît en effet, soit comme incongrue, soit comme émanant d'un locuteur de niveau de langue savant.

De plus, il existe :

— des formes pronominales ou elliptiques :

Il est (le quart, la demie).

Il est moins le quart.

Il est (dix, moins dix).

— d'autres modificateurs de *heure* :

Il est l'heure du déjeuner.

Il est l'heure de partir.

qui ne semblent pas constituer des réponses à la question (1). Certains modificateurs sont figés ;

(6) Il est (une heure, midi) (juste, passé, pétant).

Ces modifieurs semblent de type adverbial; en tout cas, ils ne s'accordent pas en genre. On trouve d'autres adverbes ou prédéterminants :

(7) Il est (presque, à peu près) trois heures.

Il est exactement une heure trois minutes.

On peut étudier de la même façon les réponses à la question (2). La forme (4) montre déjà qu'un calendrier devra être utilisé pour avoir des réponses sémantiquement correctes. On retrouvera des réponses à modifieurs variés et d'autres elliptiques :

(9) — On est quel jour de la semaine?

(8r) — On est mardi.

On est le (dernier, premier) jour $\left\{ \begin{array}{l} \text{du mois,} \\ \text{de la semaine} \\ \text{de l'année.} \end{array} \right\}$

On est le premier du mois.

?*On est le dernier du mois.

On est (E, le) Lundi de Pâques.

On est le combien?

On est le combien du mois?

On est le (20, premier).

*On est le (vingtième, 1).

On est trois jours avant Noël.

Il est tout à fait possible de donner une représentation formelle détaillée et complète des réponses aux questions (1) et (2).² On voit alors que l'on se livre à une description de l'Univers du temps (ici des dates), dont on a parfois argué qu'elle n'était pas dans l'objet de la linguistique. Mais en même temps, les contraintes observées sur la forme des expressions autorisées sont de type syntaxique. Il semble bien que dans tous les domaines techniques, la situation soit du même type.

Ces points de vue en apparence contradictoires peuvent être précisés. On observe que dans de telles situations, des règles générales de la syntaxe

2. On notera que cette représentation est indispensable dans un système automatique de question-réponse en langue naturelle.

s'appliquent, mais qu'elles font l'objet de conditions aux limites. Par ailleurs, dans chaque domaine, on observe des expressions figées qui s'intègrent ou non à la combinaison des expressions libres. Ainsi, la formule (3a) correspond à la syntaxe normale de la combinaison *Dnum heure(s)*. Mais la description particulière des dates impose des limites à *Dnum*, limite que l'on n'observe pas ou qui sont autres avec les durées, par exemple :

dans *Dnum heures* = : dans quatre cents heures.

Par ailleurs, les formes figées *midi* et *minute* ont les mêmes fonctions que *Dnum heures* du point de la combinaison avec les modifieurs.³

De même, nous avons noté des modifications adverbiales dans (7). En fait, ces modifieurs sont applicables aux *Dnum* quelle que soit leur portée :

Il est	}	de l'ordre de aux environs de aux alentours de dans les alentours de	}	dix heures.
Max a bu	}	de l'ordre de aux environs de aux alentours de dans les alentours de	}	dix verres de vin.

L'application de conditions aux limites sur une forme générale comme

Dnum = : un, deux, trois, ... cent, mille, etc.

pose toutefois divers problèmes de représentation. Nous avons également noté des modifieurs adverbiaux de type figé dans (6).

Dans d'autres cas, des solutions générales semblent bien adaptées. Considérons la classification :

- Lundi est un jour de la semaine.
 (9) Mardi est un jour de la semaine.
 Dimanche est un jour de la semaine.

3. On observe toutefois les restrictions

*Il est de l'ordre de (midi, minute).

alors que les autres formes sont acceptées.

Elle nous permet de décrire les questions-réponses (8) de la manière suivante :

La question de base est (8q), troncable selon (2). Les réponses sont construites au moyen de la classification (9) par relativation, soit :

On est le jour de la semaine qui est mardi.

Puis, par application de [*qui est z.*], de la troncation mentionnée, et de l'effacement du classifieur redondant *le jour*, on obtient la réponse (8r).

On peut songer à l'extension de cette classification à tous les termes de date. Ce sont des problèmes généraux de représentation des connaissances qui se posent alors. En particulier, le choix des termes classifieurs apparaît comme mal contrôlé car trop intuitif. On s'en convaincra aisément sur les exemples suivants.

Tout d'abord, quel mot de la langue représentera la notion (technique) de date? On peut envisager *moment* pour la raison que les réponses à la question :

À quel moment Max viendra-t-il?

sont suffisamment variées du point de vue lexical :

(L'an, le mois, la semaine) prochain(e).⁴

Et moi, à Pâques.

Mardi.

À quatre heures trente.

Il devient alors nécessaire de disposer d'un ensemble de classes comme :

Une fête est une date.

Pâques est une fête.

Noël est une fête.

Le jour de l'An est une fête, etc.

Un jour de la semaine est une date.

Une heure est une date, etc.

4. On remarquera l'intervention du temps du verbe : l'adjectif *prochain* est associé au temps futur, les adjectifs *dernier*, *passé* le seront au temps passé (M. Gross 1986 : IV 1.3).

Il est par contre moins clair que l'on ait ;

Un mois est une date.

Janvier est un mois.

Mai est un mois, etc.

On notera que le changement de *Prép* = : *en* avec les mois au lieu de *à* avec les fêtes et *à LE* pour des divisions comme *trimestre*, *semestre* est peut-être l'indice d'une analyse du type :

⟨ Max viendra ⟩ en mai.

= ⟨ Max viendra ⟩ dans le courant du mois de mai.

⟨ Max viendra ⟩ au troisième trimestre.

= ⟨ Max viendra ⟩ au cours du troisième trimestre.

ce qui permet de classer *mois*, *trimestre* non pas comme des dates, mais plutôt comme des durées, c'est-à-dire au moyen de phrases classificatoires plus conformes à l'intuition :

Un mois est une durée.

Un trimestre est une durée.

Or tous les *N* classés ici ont d'autres utilisations que celles qui sont définies par la classification des dates. Les interférences avec les classifications d'autres situations extra-linguistiques (e.g. «durée») posent des problèmes inexplorés à ce jour.

Maurice Gross
Laboratoire d'automatique
Documentaire et linguistique
C.N.R.S.

Références

- CATTELL, Ray (1984) *Composite Predicates in English*, Syntax and Semantics Vol. 17, Academic Press, 304 p.
- DANLOS, Laurence (1980) *Représentations d'informations linguistiques : Constructions N être Prép X*, Thèse de 3ème cycle, Paris : L.A.D.L.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (1978) *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Genève, Droz, 353 p., tables : 61 p.
- GIRY-SCHNEIDER, Jacqueline (1984) *Études de prédicats nominaux en français. Les phrases en FAIRE N*, Thèse de Doctorat d'État, L.A.D.L., Université Paris VIII.
- GROSS, Gaston (1982) «Un cas de constructions inverses : donner et recevoir», dans *Linguisticae Investigationes*, Vol. 6, no 1, Amsterdam-Philadelphie, J. Benjamins B.V., pp. 1-44.
- GROSS, Gaston et Robert Vivès (1986) «Les verbes supports en français», dans *Langue française*, Paris.
- GROSS, Maurice (1975) *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS, Maurice (1981a) «Une classification des phrases «figées» du français», dans *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 11, no 2, pp. 151-185.
- GROSS, Maurice (1981b) «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique», dans *Langages* 63, Paris, Larousse, pp. 7-52.
- GROSS, Maurice (1984a) «Une famille d'adverbes figés : les constructions comparatives en comme», dans *Revue québécoise de linguistique*, Vol. 13, no 2, pp. 237-269.
- GROSS, Maurice (à paraître) *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe de l'adverbe*, Paris, Unité de Recherche Associée du C.N.R.S. no 819.
- HARRIS, Z.S. (1964) «The Elementary Transformations, Transformations and Discourse Analysis Papers 54», dans Harris, Zellig S. (1970), *Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, Reidel.
- HARRIS, Zellig (1976) *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil, 237 p.
- LABELLE, Jacques (1974) *Études de constructions avec l'opérateur AVOIR (nominalisations et extensions)*, Thèse de 3ème cycle, L.A.D.L., Université Paris VIII, 315 p.
- MEUNIER, Annie (1977), «Sur les bases syntaxiques de la morphologie dérivationnelle», dans *Linguisticae Investigationes*, Vol. I, no 2, Amsterdam-Philadelphie, J. : Benjamins B.V., pp. 287-331.
- NÉGRONI-PEYRE, Dominique de (1978) «Nominalisations par être en et réflexivation», dans *Linguisticae Investigationes*, Vol. II, no 1, Amsterdam-Philadelphie, J. Benjamins B.V., pp. 127-163.
- VIVÈS, Robert (1983) *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbe support et extensions aspectuelles*, Thèse de 3ème cycle, Université Paris VIII : L.A.D.L., 194 p., tables : 40 p.